

ENTREPRISES DE LA MOBILITÉ



Anticiper vos besoins
en emploi et
compétences



Recruter vos
collaborateurs



**Être accompagné dans
le financement et la gestion
des dispositifs**



Former vos
collaborateurs et
développer les
compétences



Bénéficier d'une
information régulière

**Une offre de service au plus près
de vos besoins et de vos attentes**

OPCO Mobilités

l'opérateur de compétences des métiers de la mobilité



79 663
alternants



163 922
entreprises



1 711 606
salariés

Nos actions

- **Vous conseiller** pour vous apporter des réponses individualisées
 - **Vous informer** ainsi que vos salariés sur tous les dispositifs de formation
 - **Promouvoir vos métiers** pour répondre aux besoins de recrutement
- **Financer** l'alternance, le plan de développement des compétences et les actions d'accompagnement des Entreprises et des Branches
- **Anticiper** l'évolution des emplois et des qualifications

Notre service de proximité

Nos délégations régionales vous accompagnent dans vos projets en vous proposant une offre de service en phase avec vos besoins.

Pour en savoir plus:

opcomobilites.fr/loffre-de-service-entreprises

OPCO Mobilités vous accompagne dans
le **financement de vos actions de formation
continue** ou par l'**alternance**

Régler vos contributions formation en toute
simplicité



Une plateforme digitale pour régler ses contributions
formation en toute simplicité et sécurité



Bénéfices

- Profiter d'un outil en ligne pour s'acquitter de vos contributions conventionnelles : simple, rapide et sécurisé



Modalités pratiques

- Renseigner les informations concernant votre entreprise
 - Effectuer le règlement
- Retrouver et télécharger les attestations de versement

Appui de votre OPCO

Les équipes de conseillers et de gestionnaires sont à vos côtés pour vous orienter dans le financement de la formation et dans la gestion administrative des dossiers de prises en charge.

OPCO Mobilités vous accompagne dans le financement de vos actions de formation continue ou par l'alternance

Financer l'alternance et la formation de vos salariés



Une offre regroupant l'ensemble des possibilités qui vous sont offertes pour financer la formation continue et l'alternance



Bénéfices

Bénéficiaire de financements pour vos projets de développement des compétences de vos salariés :

- Au titre des fonds mutualisés de l'OPCO « Plan de développement des compétences » (financement réservé aux entreprises de moins de 50 salariés)
- Au titre des co-financements publics mobilisés par OPCO Mobilités (Fonds Social Européen, Fonds régionaux)
- Au titre des versements conventionnels définis par votre branche professionnelle
 - Au titre des versements volontaires confiés à OPCO Mobilités

Bénéficiaire de financements pour l'intégration et la formation de collaborateurs en alternance :

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

Appui de votre OPCO

Les équipes de conseillers et de gestionnaires sont à vos côtés pour vous orienter dans le financement de la formation et dans la gestion administrative des dossiers de prises en charge.

OPCO Mobilités vous accompagne dans le financement de vos actions de formation continue ou par l'alternance

Simplifier les démarches administratives alternance et formation continue



Une plateforme digitale pour transmettre et suivre simplement vos demandes de prises en charge financières et le dépôt de contrats en alternance



Bénéfices

- Faire vos demandes de prises en charge financières de manière dématérialisée
 - Déposer vos contrats en alternance
 - Suivre vos dossiers
 - Gérer vos fonds disponibles
 - Avoir accès à la subrogation



Modalités pratiques

- Se connecter à la plateforme
 - Saisir les dossiers
- Déposer les pièces justificatives
- Suivre l'avancement de vos demandes

Appui de votre OPCO

Les équipes de conseillers et de gestionnaires sont à vos côtés pour vous orienter dans le financement de la formation et dans la gestion administrative des dossiers de prises en charge.



www.opcomobilites.fr

Votre contact

